

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-EN-04

## Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant

#### 1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale inférieure à 5 000 m².

#### 2. Dénomination

Pour des actions engagées avant le 01/01/2011, mise en place d'une fenêtre ou portefenêtre complète avec vitrage isolant dont le coefficient de transmission surfacique Uw (évalué conformément à la norme EN 14351-1) est tel que Uw  $\leq$  2 W/m².K.

Pour des actions engagées à partir du 01/01/2011, mise en place d'une fenêtre ou portefenêtre complète avec vitrage isolant dont le coefficient de transmission surfacique Uw (évalué conformément à la norme EN 14351-1) est tel que Uw ≤ 1,8 W/m².K.

### 3. Conditions particulières à l'obtention de certificats

La fenêtre ou porte-fenêtre a des caractéristiques de performance et de qualité validées :

- a. soit par la marque de certification de produit : ACOTHERM ;
- b. soit par les marques de certification :

NF menuiserie PVC certifié - CSTB CERTIFIED pour le PVC,

NF menuiserie aluminium à rupture de pont thermique – certifié CSTB CERTIFIED pour l'aluminium,

NF fenêtres bois pour le bois ;

c. soit par une démarche qualité de la validation des performances thermiques (Uw) du système de fenêtres ou portes-fenêtres du type :

avis technique valide du CSTB pour les produits non traditionnels,

- ou Menuiseries 21 pour les fenêtres ou portes-fenêtres en bois,
- ou homologation de gamme pour les fenêtres ou portes-fenêtres en aluminium à rupture de pont thermique valide du CSTB,
- ou Document Technique d'Application (DTA) valide du CSTB (quels que soient les matériaux utilisés : aluminium ou PVC) ;
  - d. soit par des caractéristiques de performance et de qualité équivalentes établies par un organisme établi dans l'Espace économique européen et accrédité selon les normes NF EN ISO/CEI 17025 et NF EN 45011 par le Comité français



X

d'accréditation (COFRAC) ou tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord européen multilatéral pertinent pris dans le cadre de European co-operation for Accreditation (EA), coordination européenne des organismes d'accréditation.

Mise en place réalisée par un professionnel.

# 4. Durée de vie conventionnelle 35 ans.

## 5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant en kWh cumac / m² de fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant		
Zone climatique	Énergie de chauffage	
	Électricité	Combustible
H1	4 000	6 300
H2	3 300	5 100
НЗ	2 200	3 400

Secteur d'activité	Facteur thermique
Bureaux	0,5
Enseignement Commerces Hôtellerie - Restauration	0,6
Santé	1,1
Autres secteurs	0,5